

Sommaire

Mot d'accueil	2
Olivier THOMAS	2
Président de l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France (AEV)	2
Frédéric LEPESME	2
Président des Jeunes agriculteurs d'Ile-de-France	2
Ouverture du colloque	3
Hélène GASSIN	3
Vice-présidente de la Région Ile-de-France chargée de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie	3
Table ronde 1 : La maîtrise foncière publique est-elle un moyen efficace de protéger les terres agricoles péri-urbaines ?	4
Animée par Hervé PLAGNOL, rédacteur en chef d'Agrapress	4
Table ronde 2 : Dialogue ville/campagne : quelle communication adopter pour rétablir le lien entre deux mondes qui ne se connaissent plus ?	9
Animée par Hervé PLAGNOL, rédacteur en chef d'Agrapress	9
Face à face : La prise en compte de l'environnement dans la réglementation est-elle un frein à la productivité de l'agriculture francilienne ?	16
Face à face : La grande distribution dicte-t-elle sa loi aux agriculteurs ?	23
Face à face : La ville peut-elle se construire en prenant en compte l'agriculture ?	27
Conclusion générale du colloque	31
Olivier THOMAS	31
Président de l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France	31

Mot d'accueil

Olivier THOMAS

Président de l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France (AEV)

Nous avons souhaité ce colloque comme un lieu d'échanges, où nous n'éviterons pas d'aborder les sujets polémiques. Beaucoup de colloques dans le domaine de l'agriculture en Ile-de-France sont organisés soit par et pour des urbanistes et paysagistes, soit par et pour des agriculteurs, mais les échanges entre eux demeurent rares. Le but de ce colloque est de faire progresser les points de vue et d'avancer ensemble pour préserver l'agriculture et les espaces agricoles en Ile-de-France.

Frédéric LEPESME

Président des Jeunes agriculteurs d'Ile-de-France

Je remercie M. THOMAS de nous accueillir comme partenaires à ce colloque. La première mission de notre organisation est l'aide à l'installation de jeunes agriculteurs, dont les difficultés sont accrues dans les zones périurbaines. L'espace agricole représente 49 % du territoire en Ile-de-France mais demeure fragile. Dans ce cadre, notre mission consiste à essayer d'éviter de gâcher les surfaces au bénéfice de l'agriculture.



Ouverture du colloque

Hélène GASSIN

Vice-présidente de la Région Ile-de-France chargée de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie

Je voudrais remercier les organisateurs d'avoir lancé le sujet de ce colloque et aux jeunes agriculteurs d'y avoir répondu favorablement. Dans le cadre de mes fonctions, j'ai pu constater le manque d'échanges entre les acteurs du monde agricole et ceux du monde de l'environnement. Le sujet abordé dans ce colloque est donc particulièrement d'actualité et pertinent. J'espère qu'il nous permettra d'avancer sereinement et de construire un dialogue et une plus grande confiance entre les deux acteurs majeurs du territoire.

La Région Ile-de-France est très impliquée dans la question environnementale, agricole et urbaine depuis longtemps. L'AEV constitue l'un de nos outils majeurs d'action sur le terrain. Dans le cadre de l'élaboration du Schéma directeur de la Région Ile-de-France, que nous finalisons dans sa nouvelle version, nous abordons les questions relatives à l'agriculture périurbaine et à la réconciliation de la place de l'agriculture dans le milieu urbain. Nous collaborons avec l'ensemble des acteurs du monde agricole, à travers des partenariats et des conventions, qui avancent dans le bon sens.

Les Etats généraux de la conversion écologique et sociale, ou « Ecocilens », ont permis d'ouvrir un espace pour le dialogue, notamment sur la question foncière, et ont fixé l'objectif ambitieux du zéro gaspillage foncier. Les discussions ont été longues et parfois douloureuses sur certains sujets. Mais avoir le courage de les assumer constitue une première étape pour restaurer un climat de confiance entre les différents acteurs. Sauver les terres agricoles implique à la fois la restauration de ce lien, l'évolution de l'agriculture dans les zones périurbaines et un nouveau regard des habitants sur le monde agricole. A travers notre volonté de réduire le trafic automobile dans les agglomérations et la pollution de l'air, ou celle d'augmenter les espaces verts dans les villes et l'accès au logement, nous travaillons aussi à la préservation des espaces agricoles, en limitant l'envie d'évasion vers la campagne des populations urbaines et en rendant nos villes agréables à vivre.



Table ronde 1 : La maîtrise foncière publique est-elle un moyen efficace de protéger les terres agricoles péri-urbaines ?

Animée par Hervé PLAGNOL, rédacteur en chef d'Agrapress

Ont participé à cette table ronde :

- Hervé BILLET, président de la SAFER Ile-de-France
- Pierre BOT, agriculteur, secrétaire général de JA IDF
- Brigitte BRODIER, agricultrice en Seine-et-Marne
- Philippe CACCIABUE, directeur de la Foncière Terre de liens
- Vincent JOLIVET, responsable du service foncier du Conservatoire du littoral
- Coline PERRIN, chargée de recherche en Géographie à l'INRA et à l'université de Montpellier
- Olivier THOMAS, président de l'AEV de l'Ile-de-France

Diffusion d'un film produit par la FNSEA présentant les grands enjeux de l'agriculture française.

A la question posée « D'après vous, la maîtrise foncière publique est-elle un moyen efficace de protéger les terres agricoles périurbaines ? », l'assemblée répond « oui » par 76,5 % des voix.

Hervé PLAGNOL

Le problème foncier est l'un des problèmes majeurs que rencontrent les agriculteurs installés en zone périurbaine. Brigitte BRODIER, vous faites partie des 70 producteurs de lait en Seine-et-Marne, vous pouvez témoigner de la complexité du foncier dans le cadre de votre exploitation.

Brigitte BRODIER

La quasi-totalité du foncier de notre territoire a été exproprié par Epamarne, qui a libéré des terrains agricoles au fur et à mesure de l'installation des infrastructures en nous proposant des baux précaires. L'intérêt du rachat de ces parcelles par l'AEV repose sur l'établissement de baux durables. Ce type de baux concerne 45 % de mon exploitation, le reste étant en grande majorité propriété d'Epamarne et de petits propriétaires. La Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire offre une certaine stabilité au niveau du foncier, grâce à la volonté de nos élus de pérenniser l'agriculture.

Hervé PLAGNOL

Le problème foncier dans la gestion des exploitations agricoles et l'installation des jeunes est-il généralisé dans la Région Ile-de-France, sachant que 70 % des terres y sont en fermage ?

Pierre BOT

Le foncier est la matière première de notre travail, en particulier pour les productions végétales, et constitue donc un problème majeur, en termes de lisibilité. La stabilité du foncier est une condition nécessaire à la mise en place de projets innovants. Dans ce cadre, le portage n'est pas la seule solution, puisque des protections réglementaires peuvent intervenir, comme c'est le cas de la zone de

Agriculteurs Vs Urbains : le face-à-face

Pantin, le 20 novembre 2012

protection du Plateau de Saclay. Par ailleurs, la Région n'a pas vocation à acquérir l'ensemble du foncier agricole du territoire.

Hervé PLAGNOL

La demande pour une politique publique est donc très forte. Le zonage est-il encore efficace dans la maîtrise du foncier ?

Coline PERRIN

La principale question sur le foncier concerne la lisibilité à long terme. Malgré la mise en place de plans locaux d'urbanisme, outil privilégié par les acteurs locaux depuis les années 1960, qui définit des zones agricoles dédiées et non constructibles, près de 2000 hectares agricoles passent encore annuellement dans le secteur urbain. L'action limitée du zonage a conduit à la création d'autres instruments permettant d'assurer une protection durable des espaces agricoles, tels que les ZAP (Zones d'agriculture protégée) ou les Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains. Depuis les lois de décentralisation, le zonage constitue une prérogative communale et se décide bien souvent sous la pression des propriétaires, y compris de la part d'agriculteurs qui souhaitent valoriser leur patrimoine foncier, aboutissant parfois à une forme de constructibilité spécifique. D'autres outils sont en cours d'élaboration afin de pérenniser l'espace agricole à long terme, compte tenu du coût très élevé de la maîtrise foncière publique.

Hervé PLAGNOL

Le portage est-il appelé à se développer ?

Coline PERRIN

La question de la légitimité de l'intervention publique sur les terres agricoles n'est pas tranchée auprès des agriculteurs. Historiquement, les exploitations agricoles relèvent en France du domaine privé et témoignent d'une conception profonde de la propriété. La création du ministère de l'Agriculture pendant la III^e République a reçu le soutien de la paysannerie, en favorisant leur accès à la propriété. L'hégémonie des agriculteurs sur le foncier a été remise en cause par la périurbanisation, qui génère des enjeux nouveaux et des conflits d'intérêts.

Hervé PLAGNOL

Certains agriculteurs craignent que l'AEV constitue une réserve foncière pour une utilisation future incertaine. La pérennité du foncier acquis par l'AEV est-elle assurée ?

Olivier THOMAS

L'AEV et le Conservatoire du littoral ont été créés dans les années 1970 par l'Assemblée nationale, avec l'objectif de protéger de l'urbanisation les zones fragiles, à savoir, les espaces forestiers, agricoles et naturels. Lors de la création des Régions, la gestion de ces espaces leur a été transférée. L'AEV n'a pas vocation à acheter tous les espaces agricoles de l'Ile-de-France. Le modèle à encourager est la propriété par les agriculteurs de leur outil de travail. Notre intervention se justifie dans les cas de fragilité, très présents dans notre Région, pour permettre notamment l'installation de jeunes agriculteurs. Les plans d'urbanisme (PLU, SCOT ou SDRIF), validés par les chambres d'agriculture, ne suffisent pas en matière de protection, comme le montre le récent projet d'installation d'un camp d'entraînement sportif occupant 80 ha d'espaces agricoles. La volonté politique naît de la prise de conscience d'un problème à travers la représentation des acteurs concernés, sachant que les agriculteurs sont de moins en moins représentés dans les instances de décision.

Hervé BILLET

Le discours actuel est favorable à l'agriculture, mais les positionnements sont ambigus. L'actuel Schéma directeur régional vise à une réelle maîtrise de l'espace agricole, souvent en contradiction avec la pratique des collectivités.

Agriculteurs Vs Urbains : le face-à-face

Hervé PLAGNOL

Le Conservatoire du littoral possède des moyens considérables pour l'acquisition de terres agricoles.

Vincent JOLIVET

Nos moyens sont certes importants, mais nous agissons sur un territoire très vaste. L'intervention du Conservatoire en matière agricole n'est pas à la hauteur des enjeux de l'agriculture sur le littoral. Créé par une loi en 1975, le Conservatoire a pour mission la protection des équilibres biologiques et des paysages du littoral. Progressivement, l'agriculture est apparue comme un auxiliaire de préservation des espaces naturels et un élément fort du territoire littoral à protéger. Le Conservatoire possède 16 000 ha de terres agricoles sur un patrimoine supérieur à 150 000 ha, sachant que les terres agricoles représentent près de 700 000 ha sur le littoral.

Olivier THOMAS

Aucune terre achetée par l'AEV n'a été urbanisée. L'AEV travaille en lien étroit et en confiance avec la SAFER. De son côté, l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France a pour objectif d'acheter des espaces urbains pour y construire des zones d'activités ou des logements. Notre intervention représente une protection supplémentaire s'ajoutant aux règlements d'urbanisme pour la protection des espaces fragiles.

Hervé PLAGNOL

Un centre hippique, considéré comme une activité agricole, serait projeté sur un espace agricole au sud de Paris.

Pierre BOT

Un centre hippique est préférable à un centre d'entraînement sportif. Un tel équipement ne nécessite pas l'artificialisation des sols, ce qui rend possible une réutilisation agricole. Notre région périurbaine doit répondre à une forte demande des citoyens en centres équestres ou pensions pour chevaux. La diversification d'une exploitation dans une pension de chevaux peut créer un complément de revenus et permettre sa viabilité. C'est aussi une façon pour l'agriculteur de s'ouvrir à la ville.

Hervé PLAGNOL

La Foncière Terre de liens est un organisme privé qui achète des terres pour y installer des agriculteurs destinés à produire de l'agriculture biologique.

Philippe CACCIABUE

Terre de liens est un mouvement associatif récent et complémentaire des modes de propriété privé et public. Nous visons l'implication directe de la société civile dans les choix d'orientation agricole et d'aménagement des territoires, en complément des dispositifs existants. L'association s'est dotée de deux outils financiers, la Foncière Terre de liens et un fonds de dotation qui a vocation à devenir une fondation d'utilité publique. La Foncière fonctionne depuis cinq ans et 7 000 citoyens ont d'ores et déjà décidé d'y placer leur argent, ce qui nous a permis d'acheter 80 fermes et d'y installer 170 exploitants en France. Notre projet montre qu'il est possible d'intéresser les citoyens à l'avenir de leur propre territoire, sachant que ceux-ci peuvent orienter leur épargne sur des projets spécifiques.

Hervé PLAGNOL

Le prix élevé des terres en Ile-de-France constitue-t-il un obstacle à votre projet ?

Philippe CACCIABUE

En effet, mais nous avons pu acquérir deux fermes dans le territoire, grâce notamment à l'intervention de la SAFER. 80 000 ha de terres agricoles disparaissent annuellement en France et le

prix du foncier connaît une augmentation constante, donnant naissance à une forte spéculation. La SAFER a permis de freiner cette évolution, mais manque de moyens pour enrayer la spéculation. La maîtrise publique foncière est donc utile, d'autant plus lorsqu'elle s'appuie sur des mobilisations citoyennes qui légitiment une certaine orientation territoriale et sociale, et à condition d'assurer une pérennité réglementaire et de disposer de moyens.

Hervé PLAGNOL

Le Conservatoire du littoral a la capacité de préempter au prix établi par France Domaine, qui peut être inférieur à celui du marché dans certains cas.

Pierre JOLIVET

Le Conservatoire du littoral intervient sur les périmètres définis par le conseil d'administration sur proposition du conseil de rivage, composé de conseillers généraux et régionaux, dans le cadre de notre stratégie d'action à l'horizon 2050. Il utilise les droits de préemption ENS et SAFER. Il utilise rarement son droit de préemption propre.

Olivier THOMAS

L'AEV agit également sur les périmètres régionaux d'intervention foncière, définis par un accord unanime entre la commune, la Région et l'AEV. Les négociations entre les trois instances s'étalent parfois sur plusieurs années.

Hervé PLAGNOL

La commune est-elle un niveau pertinent pour ce genre de décision ?

Olivier THOMAS

Tout dépend de la volonté politique des instances. Les pressions sur les maires sont certainement les plus fortes, étant à proximité des populations. L'AEV ne connaît pas ce genre de pression.

Hervé PLAGNOL

Quel type d'agriculture est-il souhaitable en Ile-de-France ?

Philippe CACCIABUE

L'agriculture en Ile-de-France est victime à la fois de l'affaiblissement du soutien public et de l'augmentation de la dépendance énergétique. L'orientation céréalière de la Région ne permet pas de résister à ces deux évolutions, qui accentuent la fragilité du territoire au regard de sa dépendance alimentaire.

Coline PERRIN

L'orientation céréalière est définie par la qualité agronomique des sols de la Région. Un débat existe autour de l'autonomie alimentaire et du potentiel maraîcher sous maîtrise foncière publique. Une action coordonnée entre les différents acteurs publics est nécessaire pour soutenir un projet agricole solide, la seule volonté politique d'acquisition ne suffisant pas.

Pierre BOT

La réalité économique et la logique périurbaine, impliquant des temps de transport longs, oriente naturellement le type d'agriculture.

Hervé PLAGNOL

L'enrichissement à travers la vente de parcelles urbanisables peut paraître choquant.

Agriculteurs Vs Urbains : le face-à-face



Hervé BILLET

Le manque de lisibilité sur notre territoire incite les propriétaires agriculteurs à vendre leur foncier et a entraîné la disparition de l'élevage et des maraîchers, les grandes cultures nécessitant des investissements moindres. Tant que l'usage des sols ne bénéficiera pas d'une sécurité, aucun projet de long terme ne pourra voir le jour. Les partenaires publics ont la capacité d'apporter la sécurité par rapport au coût du foncier. Les élus et le monde agricole doivent assumer ensemble le développement de projets correspondant aux attentes de la ville.

Olivier THOMAS

Les comités de la SAFER examinent la viabilité des projets en matière agricole. La diversification des exploitations est réelle et s'accroît. Cependant, les agricultures spécialisées sont plus fragiles et nécessitent un plus grand soutien, en raison notamment des coûts de la main-d'œuvre.

Table ronde 2 : Dialogue ville/campagne : quelle communication adopter pour rétablir le lien entre deux mondes qui ne se connaissent plus ?

Animée par Hervé PLAGNOL, rédacteur en chef d'Agrapress

Ont participé à cette table ronde :

- Chantal COLIN, première adjointe à la mairie d'Argenteuil
- Isabelle DESFORGES, agricultrice à Bouville
- Thierry LAVERNE, président de l'association du Triangle vert
- Luc LE CHATELIER, journaliste à Télérama
- Philippe MARGUERY, directeur du GIE « Chapeau de paille »
- Monique POULOT-MOREAU, professeur de géographie à l'université de Paris Ouest, Nanterre-La Défense
- Marie RICHARD, présidente du Centre régional de valorisation et d'innovation alimentaire et agricole (CERVIA)

Diffusion d'un film « micro-trottoir » sur le dialogue citadins/agriculteurs.

A la question posée « D'après vous, le dialogue entre le monde urbain et le monde agricole est-il rompu ? », l'assemblée répond « non » par 50,5 % des voix.

Hervé PLAGNOL

Quel dialogue établissez-vous avec le public que vous accueillez dans votre exploitation ?

Isabelle DESFORGES

Les enfants et leurs parents ou encadrants que nous recevons connaissent très mal le monde agricole. Les urbains doivent faire l'effort d'aller à la rencontre des agriculteurs, sachant que nous menons un grand nombre d'actions de communication, en lien avec la chambre d'agriculture. A travers l'association « A la découverte de la ferme » et « Rencontres villes-campagne », nous intervenons dans les écoles, où nous constatons l'ignorance des enfants vis-à-vis des produits de consommation courants.

Hervé PLAGNOL

Le réseau « Chapeau de paille » est composé d'exploitations où les clients viennent eux-mêmes cueillir les produits.

Philippe MARGUERY

Les urbains sont en effet très ignorants au sujet des produits agricoles de base. Nous recevons 40 000 enfants par an qui viennent découvrir la cueillette, les fruits et les légumes.

Agriculteurs Vs Urbains : le face-à-face

Pantin, le 20 novembre 2012

Philippe MARGUERY

Les habitants des villes méconnaissent le travail de la campagne et perçoivent le champ comme un espace libre et non comme un outil de travail contraignant. Il s'ensuit que le prix des produits n'a pas de lien pour eux avec le travail nécessaire à leur production.

Hervé PLAGNOL

Que pensez-vous de la multiplication des initiatives d'agriculteurs invitant les citoyens à la rencontre de leur métier ?

Monique POULOT-MOREAU

Le dialogue est difficile, le lien entre la ville et la campagne étant coupé depuis trois générations. A la reconnaissance politique des agriculteurs, puis économique, devra suivre la reconnaissance sociale, à laquelle ces initiatives contribuent.

Hervé PLAGNOL

La flambée des prix en 2007 et 2008 a-t-elle provoqué une prise de conscience du coût excessif de l'alimentation ?

Monique POULOT-MOREAU

La prise de conscience écologique et alimentaire actuelle est propice au dialogue.

Hervé PLAGNOL

Ces initiatives n'offrent-elles pas une image faussée du monde agricole ?

Philippe MARGUERY

Les cueillettes constituent de véritables entreprises maraîchères et de vergers.

Hervé PLAGNOL

La mairie d'Argenteuil joue-t-elle un rôle dans la promotion du dialogue ?

Chantal COLIN

La ville d'Argenteuil a décidé de préserver sa zone agricole grâce à un nouveau projet qui sera mis en place avec l'aide des acteurs publics. Argenteuil, qui possède une tradition agricole, était la plus importante commune viticole d'Ile-de-France. Les médias ont une certaine responsabilité par rapport à l'incompréhension entre les mondes urbain et agricole, en mettant l'accent sur ses aspects négatifs.

Hervé PLAGNOL

Les urbains ne perçoivent-ils pas la campagne comme un « zoo » ?

Chantal COLIN

Ce n'est certainement pas le cas à Argenteuil, où l'agriculture est très proche de la ville. Le lien doit néanmoins être préservé pour éviter que les mondes urbain et agricole ne s'opposent pas, à travers des activités de jardinage ou maraîchères.

Hervé PLAGNOL

Quel est le regard du paysagiste et de l'urbaniste sur ce nécessaire rapprochement ?



Thierry LAVERNE

La création de l'association Triangle vert a été suscitée par la nécessité d'un nouveau regard des urbains sur la campagne, et inversement. Notre association rassemble cinq communes autour de la question agricole à proximité des villes. Il est entendu que la question de la campagne est l'affaire des villes, et que les élus sont à la fois des élus des villes et des champs, à l'échelle des intercommunalités.

Hervé PLAGNOL

Les agriculteurs ont-ils peur de la ville et des urbains ?

Thierry LAVERNE

La confrontation repose sur le malentendu historique selon lequel l'agriculture exploite et la ville occupe. Il s'agit aujourd'hui de savoir si la ville et la campagne sont capables de réinventer des projets communs. La question urbaine renvoie à la question agricole à travers celle de la responsabilité alimentaire notamment. Nous devons créer une agriculture conquérante qui ne puisse pas être remise en cause par le projet de la ville. La nouvelle proximité doit être construite à partir des territoires et des économies agricoles possibles et pertinentes pour la ville et ses habitants. La ville doit prendre conscience des enjeux agricoles sur son territoire et renouer le dialogue pour une nouvelle proximité. Les collectivités adhérentes au Triangle vert ont reconnu le projet agricole comme une nécessité de la Communauté urbaine, pour redonner confiance aux agriculteurs et porter des projets innovants et diversifiés.

Hervé PLAGNOL

Quelle est la responsabilité des médias dans la création de l'image négative de l'agriculture auprès du grand public ?

Luc LE CHATELIER

Les journalistes de *Télérama* rendent compte du monde à travers un prisme culturel, largement présent dans l'agriculture. L'UNESCO a inclus dans le patrimoine mondial de l'humanité les paysages culturels, forgés par la main de l'homme. L'agriculture pour le citoyen renvoie aux produits qu'il trouve dans son assiette. Le monde agricole doit probablement s'interroger sur l'image qu'il montre de lui-même et sur sa représentation. Je suis notamment choqué par le terme « exploitants » du sigle FNSEA. La Confédération paysanne a eu l'intelligence de choisir un terme à connotation positive, le terme « paysan ».

Hervé PLAGNOL

Les rédactions de *Télérama* et de *Courrier international* adhèrent conjointement à une AMAP.

Luc LE CHATELIER

Les AMAP constituent une façon moderne et intelligente de concevoir l'agriculture.

Hervé PLAGNOL

Les produits d'Ile-de-France sont-ils un bon moyen pour nourrir le dialogue entre l'agriculture et les citoyens ?

Marie RICHARD

Ils constituent certainement un lien entre les deux mondes. Bien qu'il faille le préserver, le monde agricole ne me semble pas en voie de disparition en France. Nous observons une appétence renforcée pour les produits de proximité, liée sans doute à la suspicion à l'égard de la qualité des produits de consommation. L'Ile-de-France possède des produits de proximité de qualité. Le CERVIA, organisme associé à la Région et fondé avec les chambres d'agriculture, a pour mission de fédérer le monde agricole et artisanal et les consommateurs autour d'une marque francilienne, dans une perspective

Agriculteurs Vs Urbains : le face-à-face

Pantin, le 20 novembre 2012

économique. Nous avons créé les labels « Saveurs Paris Ile-de-France » et « Plantes Ile-de-France » en février 2011, qui comptent 150 entreprises, dont 85 producteurs et 17 arboriculteurs et horticulteurs. La défense du territoire francilien agricole passe par la création d'une valeur sentimentale qui incitera les urbains à consommer les produits qui en sont issus. Les initiatives apportant des solutions logistiques aux entreprises agricoles, souvent de petite taille, doivent être développées. L'Ile-de-France a la chance de posséder une filière complète dans le domaine céréalier, qui offre une consommation locale de qualité, grâce notamment aux artisans-boulangers.

Hervé PLAGNOL

Le CERVIA a-t-il vocation à soutenir les systèmes de distribution tels que l'AMAP ?

Marie RICHARD

La Région soutient ce type d'initiatives, sachant que les marchés en plein air participent aussi des circuits courts de distribution. L'adhésion à une AMAP constitue un véritable engagement de l'adhérent vis-à-vis des producteurs. Ce système mérite d'être valorisé, mais ne représente pas une solution pour toute la consommation.

Philippe MARGUERY

Les circuits courts doivent préserver leur pluralité pour ne pas se faire concurrence mutuellement.

Isabelle DESFORGES

J'ai mis en place un *drive* fermier. J'adresse chaque semaine la liste de mes produits disponibles à mes clients, qui passent leur commande par retour de mail puis viennent chercher leurs produits. Je suis également présente sur un marché, où les consommateurs sont étonnés d'apprendre que mes produits proviennent de ma propre production. Nous avons organisé des portes ouvertes, qui ont eu un franc succès.

Thierry LAVERNE

La demande de produits maraîchers de proximité est forte sur les marchés locaux, mais l'offre reste insuffisante.

Chantal COLIN

Les producteurs locaux sont malheureusement rares sur nos marchés. L'AMAP qui s'est constituée sur notre territoire rencontre un grand succès, mais n'a pas trouvé d'agriculteurs dans le département. Nous souhaitons développer la culture sur notre territoire, car la demande d'un lien de proximité entre la production et la consommation est forte. Le succès des cueillettes s'explique également par la démarche personnelle des consommateurs qu'elles impliquent.

Hervé PLAGNOL

L'éloignement du monde agricole a-t-il été provoqué par les agriculteurs eux-mêmes, en développant une agriculture productive ?

Isabelle DESFORGES

L'agriculteur doit être libre de son choix de culture.

Luc LE CHATELIER

Il n'est pas libre de polluer les rivières.

Isabelle DESFORGES

Je propose à mes clients des produits sains et de bonne qualité. Je ne soigne mes produits qu'en cas de nécessité, sachant que certaines légumes, comme les pommes de terre, sont plus fragiles. Les soins que j'apporte à mes légumes ne polluent pas les rivières à proximité.

Luc LE CHATELIER

Le Monde d'hier alertait sur les antibiotiques contenus dans la viande.

Hervé PLAGNOL

Le dialogue est-il possible dans le domaine des produits phytosanitaires ?

Philippe MARGUERY

L'utilisation des produits phytosanitaires ne constitue pas une préoccupation majeure pour nos clients, qui recherchent avant tout la fraîcheur et le goût des produits. Nous traitons en première instance par l'homéopathie.

De la salle

Les jardins potagers représentent-ils une concurrence de l'urbain vis-à-vis des maraîchers ?

Thierry LAVERNE

Le projet agricole urbain accepte une grande diversité de cultures, y compris le jardinage. Le Triangle vert développe notamment l'agriculture d'insertion, qui n'est pas concurrente avec l'agriculture traditionnelle.

De la salle

Que prévoit l'Etat français pour l'agriculture en Ile-de-France ?

Olivier THOMAS (de la salle)

En Ile-de-France, l'Etat français a délégué à la Région le pouvoir d'élaborer son propre Schéma d'aménagement. Le SDRIF a été conçu en collaboration avec les chambres d'agriculture, afin de sauvegarder l'agriculture et les espaces forestiers. La question de l'urbanisation a été posée sur la base de cette volonté forte. Le SDRIF actuel prévoit de reconstruire la ville sur la ville, sans consommation des espaces agricoles. Il devra s'imposer aux élus locaux et l'Etat doit en garantir le respect.

De la salle

La préoccupation majeure des Français de manger sain ne peut-elle être à l'origine d'un conflit entre les citadins et les agriculteurs ?

Monique POULOT-MOREAU

Le conflit entre les deux se pose en termes de capacités de logement et d'occupation des sols. L'image de l'agriculture s'est, par ailleurs, beaucoup améliorée.

Thierry LAVERNE

L'enjeu essentiel consiste à réapproverser les Franciliens dans leur rapport au sol à travers leur alimentation. Ils doivent prendre conscience que leur comportement alimentaire détermine les projets agricoles locaux.

De la salle

L'Ile-de-France dispose de trois jours d'autonomie alimentaire seulement. Quelle est la zone agricole que la commune d'Argenteuil souhaite préserver ? Qu'est-il prévu en termes de rapprochement entre les maraîchers et les consommateurs en Ile-de-France ?

Chantal COLIN

La zone agricole à Argenteuil représente quelques dizaines d'hectares, sachant que notre projet n'est pas encore abouti, puisque nous devons résoudre la maîtrise foncière des parcelles. La ville rachète systématiquement depuis quelques années chaque parcelle à vendre dans le secteur afin de constituer des unités foncières dédiées à l'agriculture. Notre projet sera basé sur une agriculture de proximité, à travers l'AMAP existante et les marchés, l'objectif étant de retrouver le passé agricole fort de la ville tout en créant une activité économique viable. La Région est très présente à nos côtés.

Marie RICHARD

L'autonomie alimentaire constitue une préoccupation majeure du CERVIA. A ce titre, la sauvegarde de Rungis constitue un véritable enjeu stratégique pour Paris. Le CERVIA travaille à une géolocalisation des producteurs et des produits franciliens permettant de les repérer à partir d'une application iPhone. Nous travaillons également à l'humanisation des produits franciliens, à travers une communication personnelle sur les agriculteurs. La préservation des terres agricoles constitue un enjeu politique et citoyen, où les choix en termes d'utilisation devront faire l'objet d'un débat collectif, dans la mesure où ils concernent l'intérêt général.

De la salle

Qu'en est-il des opérations d'intérêt national en cours visant à urbaniser des surfaces agricoles en Plaine de France ou sur le Plateau de Saclay ?

Olivier THOMAS (de la salle)

La loi relative au Plateau de Saclay porte sur la sanctuarisation de 2 300 ha agricoles. Sa modification implique donc un vote à l'Assemblée nationale. En ce qui concerne les éoliennes en Plaine de France, la discussion est en cours. L'issue dépendra du rapport de force qu'il sera possible de créer.

De la salle

La politique de densification de la ville n'exclut pas les espaces naturels. Dans le Sud de la France a été conçu un parc urbain avec une exploitation viticole, créant un dialogue entre les agriculteurs et les urbains. Que pensez-vous de ces expérimentations ?

Isabelle DESFORGES

Les contraintes de circulation notamment constituent des obstacles à ce type d'expériences.

Chantal COLIN

La ville d'Argenteuil exploite un vignoble de 3 000 pieds de vigne. Les expériences de ce type sont intéressantes. Les urbains sont en attente de nature, et il est possible de leur offrir des espaces tels que des parcs aménagés ou naturels. Nous bénéficions à Argenteuil d'un paysage exceptionnel composé de buttes classées espaces naturels, qui sont progressivement aménagées par l'AEV. La cohabitation de tels espaces dans la ville est d'autant plus importante dans le cadre de l'intensivité des villes, où les « vides » sont aussi importants que les « pleins ».

Thierry LAVERNE

Un malentendu a porté sur l'idée que les agriculteurs n'étaient pas les jardiniers du paysage. Il convient de redéfinir un « mode de ville » qui tienne compte de l'intégration des espaces agricoles, en réinventant l'apport de la nature dans un jeu entre la ville dense et la ville archipel. La Plaine de

Montjean accueille les pépinières de Paris, qui constituent un mode de production intéressant d'agriculture urbaine, et des terres agricoles, vitrine d'une agriculture de proximité, sachant que la demande de logement y est également très forte. Ce territoire, enjeu de l'urbanisation en périphérie de la ville, représente un lieu d'exemplarité de production alimentaire, de ressources pour l'eau et de promenade et de loisirs pour les urbains. Ces espaces intermédiaires peuvent assumer à la fois un rôle agricole, horticole, et d'urbanisation forte.

De la salle

L'Etat définit le Schéma régional d'agriculture durable en lien avec la Région, qui défend la grande production tout en mettant en valeur l'agriculture de proximité. Il existe un consensus politique en France sur la nécessité d'accentuer la proximité entre la production et le consommateur, sachant que la demande dépasse largement l'offre. Les programmes d'agriculture urbaine ou périurbaine se développent partout dans le monde. Le cas de la ville de Genève est dans ce domaine exemplaire.

De la salle

Avant de réinstaller des maraîchers, il conviendrait de s'interroger sur les raisons de leur disparition.

De la salle

La plaine de Montesson, où sont produites des salades vendues sur les marchés locaux, constitue un espace fragile à protéger, mais viable économiquement.

Hervé PLAGNOL

Un haut fonctionnaire du ministère de l'Agriculture déclarait qu'il avait subventionné la disparition des haies pendant la première partie de sa vie, et leur réapparition pendant la seconde moitié.

Face à face : La prise en compte de l'environnement dans la réglementation est-elle un frein à la productivité de l'agriculture francilienne ?

Animé par Hervé PLAGNOL, rédacteur en chef d'Agrapress

Ont participé à ce face-à-face :

- Michel RIOTTOT, président d'Ile-de-France Environnement ;
- Damien GREFFIN, agriculteur, président de la FRSEA IDF.

A la question posée dans l'intitulé du face-à-face : « D'après vous, la prise en compte de l'environnement dans la réglementation est-elle un frein à la productivité de l'agriculture francilienne ? », l'assemblée répond « non » par 73,9 % des voix.

Hervé PLAGNOL

Avant d'évoquer ce qui sépare nos deux intervenants, parlons de ce qui les rassemble. Etes-vous tous les deux d'accord pour dire que l'agriculture en Ile-de France n'a pas d'avenir si elle n'est pas a priori rentable et compétitive ?

Michel RIOTTOT

L'agriculture doit effectivement être rentable. D'ailleurs, j'estime qu'elle l'est aujourd'hui en Ile-de-France.

Damien GREFFIN

Avant de répondre à votre question, je souhaiterais revenir sur les propos tenus ce matin par Luc Le Chatelier. Ce dernier indiquait que les agriculteurs étaient mal représentés. Je ne partage pas son opinion. Pour ma part, j'essaie de représenter au mieux les intérêts des agriculteurs.

Aujourd'hui, la conjoncture économique est relativement favorable par rapport à ce que nous avons connu. L'agriculture francilienne bénéficie du cours élevé des céréales. Pour autant, elle est asphyxiée au quotidien par un empilement de mesures environnementales. Si je prends l'exemple des exploitations spécialisées, leur extinction me paraît inéluctable dans notre région. J'estime dommageable que cette diversité de l'agriculture soit mise à mal.

Hervé PLAGNOL

Vous parlez d'un empilement de mesures environnementales. Pouvez-vous donner quelques exemples de dispositifs qui vous paraissent excessifs.

Damien GREFFIN

J'en citerai quatre : la surface équivalente topographique (SET), la culture intermédiaire piège à nitrates (CIPEN), les différentes mesures relatives aux nitrates, les bassins d'alimentation de captage. Ces quatre dispositifs sont des sujets d'inquiétude majeure pour les agriculteurs franciliens. Ils impliquent en effet une baisse de production, de productivité et de compétitivité. A titre

d'exemple, les bassins d'alimentation de captage provoquent la sortie de la production d'environ 3 millions d'hectares à l'échelle nationale.

Hervé PLAGNOL

Monsieur Riottot, vous estimez au contraire que ces mesures n'handicapent pas la rentabilité de l'exploitation.

Michel RIOTTOT

Si je prends l'exemple de la Seine-et-Marne, il faut savoir que 30 % du département est frappé par des difficultés de captage. Toutes les communes de Seine-et-Marne ne disposent plus de sources de captage et sont contraintes de faire appel, par des réseaux fort onéreux, aux usines de production d'eau potable partant de la Seine.

S'agissant de la problématique des nitrates, je signale que l'INRA a mené des expériences dans différentes régions françaises. En Bourgogne par exemple, il a été démontré que la réduction d'un tiers de l'apport d'intrants (engrais et pesticides) et les assolements triennaux (ou quinquennaux) ne grevaient pas la performance agricole. Certes, le rendement s'est avéré moins important, mais le coût d'exploitation a baissé également. Au final, le bilan financier était quasiment le même.

Hervé PLAGNOL

La réduction des intrants est-elle une mesure réaliste ?

Damien GREFFIN

Je voudrais tout de même rappeler que ce ne sont pas les 4 500 exploitants agricoles d'Ile-de-France qui sont responsables de tous les dégâts environnementaux. Ce sont bien les citoyens, par leur mode de consommation, qui sont les premiers responsables de la pollution.

Pour répondre à votre question, j'estime que les agriculteurs ont déjà accompli d'énormes efforts. De plus, il faut être conscient que les modes de production du monde agricole ne font que répondre à une demande. Ainsi, après la Seconde guerre mondiale, il a été demandé aux agriculteurs de produire massivement. Ils ont pu répondre à ce défi grâce aux apports de la chimie et des engrais. Je ne dis pas que c'est bien ou mal. Je constate simplement que le monde agricole a été orienté vers ce modèle. S'agissant des nitrates, certains estiment qu'ils sont dangereux pour la santé. Or je constate que les Français n'ont jamais eu une espérance de vie aussi longue qu'aujourd'hui. Ils ne meurent plus d'intoxications alimentaires. Je ne nie pas que les pratiques agricoles aient un impact sur l'environnement. Toutefois, j'estime qu'il est facile de stigmatiser toute une profession, alors que celle-ci n'a pas les moyens d'évoluer. Pour mémoire, la région Ile-de-France ne consacre que 0,3 % de son budget à l'agriculture et que la recherche sur un certain nombre de variétés est inexistante.

Hervé PLAGNOL

En somme, la société a l'agriculture qu'elle a voulue.

Michel RIOTTOT

Les agriculteurs sont pris entre le marteau et l'enclume, avec d'un côté les consommateurs et d'un autre la grande distribution. Il faut savoir qu'en France, 60 000 tonnes de pesticides sont consommées chaque année. Malgré le plan Ecophyto voté en 2008, on ne constate pas de réelle réduction de l'emploi des produits phytosanitaires. Or il faudrait évoluer vers de meilleures pratiques agricoles.

Damien GREFFIN

Je suis entièrement d'accord avec vous. Mais vous donnez l'impression que le monde agricole ne fait pas d'efforts. Je peux vous affirmer que ce n'est absolument pas le cas. Nous tentons d'évoluer vers des systèmes plus économes en intrants. Cependant, nous manquons de visibilité à long terme.

Agriculteurs Vs Urbains : le face-à-face



Nous sommes prêts à changer de modèle. Simplement, je ne suis pas certain que la mise en œuvre de systèmes comme les SET nous permettra de répondre à la demande mondiale de produits agricoles et de nourrir une population de dix milliards d'êtres humains. Je me demande si les soucis environnementaux qui se posent en France, ne sont pas finalement des « soucis de riches ». Je ne nie pas les problèmes environnementaux. Mais vous ne tiendriez pas cette conférence et ce discours en Afrique subsaharienne.

Hervé PLAGNOL

Quelles mesures environnementales peuvent être mises en œuvre sans grever les revenus des agriculteurs ?

Damien GREFFIN

Il faut poursuivre tous les efforts qui ont été accomplis, mais il faut aussi savoir faire preuve de bon sens. Certaines règles édictées au niveau européen ne sont clairement pas adaptées. A titre d'exemple, on nous impose une couverture totale des sols pendant l'hiver, alors qu'on sait pertinemment que nous sommes incapables de faire des cultures de printemps dans des conditions normales. Encore une fois, je ne suis pas contre toutes les mesures environnementales. Je considère même que l'agriculteur est le premier environnementaliste, bien avant les associations ou le monde urbain qui se permettent pourtant de nous donner des leçons. Si vous continuez à mettre les agriculteurs au banc des accusés, vous courez un risque majeur : la fin de l'agriculture française. Vous mangerez alors des salades d'Espagne ou des pommes de terre du Maroc qui, même s'ils ont le label « bio », sont traités avec des produits interdits en France.

Michel RIOTTOT

Certes, les agriculteurs étaient les premiers environnementalistes, mais ils ont évolué. Je fais remarquer que les agriculteurs peuvent choisir de faire de la jachère productive, qui va enrichir leur terre. Les mesures environnementales ne doivent pas être vécues comme une contrainte.

Damien GREFFIN

Je suis d'accord avec votre constat. Mais force est de constater que les agriculteurs sont soumis à des contraintes qui ne relèvent pas du bon sens.

Hervé PLAGNOL

La solution ne serait-elle pas que les agriculteurs changent leurs pratiques en termes d'agronomie ?

Michel RIOTTOT

Effectivement, ce besoin d'agronomie est important. On s'aperçoit que les agriculteurs ont un peu perdu pied par rapport à cette tradition environnementaliste. Ainsi, les pratiques d'assolement se sont raréfiées au fil du temps.

Damien GREFFIN

Non, ce n'est pas exact. Si un agriculteur veut récolter, il doit tirer parti au mieux de son outil de travail qu'est la terre. Personnellement, je suis très respectueux de mes sols. Je ne nie pas que dans certaines régions françaises, l'assolement en monoculture existe. Mais en Ile-de-France, pas une exploitation ne pratique la monoculture. D'ailleurs, l'agriculteur n'y a aucun intérêt économique.

Hervé PLAGNOL

Les spécialistes annoncent que les prix agricoles resteront durablement élevés, s'agissant des grandes cultures. Ce facteur ne risque-t-il pas de favoriser l'emploi d'intrants ? Quel est l'impact de la hausse des prix sur l'écologie des terres ?

Agriculteurs Vs Urbains : le face-à-face

Damien GREFFIN

Il faut profiter des bonnes années pour mettre de côté et passer ainsi les moments difficiles. C'est le message que nous faisons passer auprès des agriculteurs. Vous partez du postulat que les prix resteront à un haut niveau. Je l'espère, mais la forte volatilité des cours constitue un réel danger pour de petites entreprises comme les nôtres. Elle est très difficile à gérer.

Michel RIOTTOT

Les agriculteurs se sont équipés de silos et sont désormais capables de conserver leurs récoltes. Ils choisissent ainsi d'attendre la montée des prix pour vendre. Ils adoptent au final une approche spéculative. Les agriculteurs ne sont plus des paysans, mais bien des entrepreneurs.

Damien GREFFIN

Je ne veux pas vivre dans une société où l'on prône la décroissance. Je rappelle que le secteur agroalimentaire pèse 15 milliards d'euros par an.

Michel RIOTTOT

Je n'ai pas parlé de décroissance.

Damien GREFFIN

Vous dites que les agriculteurs gagnent bien leur vie. Je suis installé depuis quatorze ans et j'ai connu des années très difficiles. Certes, depuis 2008, la conjoncture a changé. Toutefois, vous ne pouvez pas affirmer que nous gagnons très bien notre vie. Il faut comprendre ce qu'est réellement le travail d'un agriculteur et les risques qu'il est contraint de prendre. Il est logique que nous puissions gagner notre vie en exerçant ce métier. Si ce dernier était connu pour être une source de revenus inépuisable, le nombre d'agriculteurs serait bien plus élevé qu'aujourd'hui.

Hervé PLAGNOL

L'accumulation de mesures environnementales, même justifiées, ne risque-t-elle pas de décourager un grand nombre d'agriculteurs et de provoquer à terme la concentration voire la vente des exploitations ? Par ailleurs, dans votre démarche d'environnementaliste, ne devriez-vous pas vous adresser autant au consommateur qu'à l'agriculteur ?

Michel RIOTTOT

Nous nous battons pour l'agriculture de proximité et le grignotage des terres agricoles en Ile-de-France. Nous ne sommes pas favorables à la décroissance dans ce sens. Il faut que le monde agricole puisse produire suffisamment pour nourrir la population.

J'observe par ailleurs que l'Allemagne est à l'origine de l'essentiel de la valeur ajoutée de l'agriculture française, puisqu'elle transforme largement les produits primaires français.

Hervé PLAGNOL

N'est-ce pas précisément parce que l'Allemagne est soumise à moins de contraintes environnementales ?

Michel RIOTTOT

L'Allemagne est soumise à autant de contraintes environnementales, voire davantage.

Hervé PLAGNOL

Il y a deux ans, FNE a mené une campagne de communication très dure à l'égard des agriculteurs.

Agriculteurs Vs Urbains : le face-à-face

Michel RIOTTOT

Je pense que la manière de communiquer n'était pas pertinente. FNE a voulu marquer l'opinion publique.

Damien GREFFIN

Nos relations avec Ile-de-France Environnement sont relativement bonnes. Il est important que chacune des parties se rencontrent et apprennent à se connaître. Malheureusement, toutes les initiatives de ce type sont mises à mal par les campagnes médiatiques telles que celle de FNE. Cette dernière a atteint les agriculteurs au plus profond d'eux-mêmes. Plutôt que de stigmatiser les agriculteurs, il conviendrait de les soutenir et de leur donner un modèle et une réelle perspective.

Michel RIOTTOT

Je rappelle que les 2 300 hectares du plateau de Saclay ont pu être conservés grâce au travail en commun des associations et des agriculteurs locaux. Dans d'autres endroits du territoire francilien, nous nous battons avec les agriculteurs pour conserver des surfaces agricoles. Je pourrais citer l'exemple de la lutte des environmentalistes pour la ferme du Pou, qui est menacée par l'implantation du centre d'entraînement du Paris Saint-Germain.

Hervé PLAGNOL

Etes-vous favorable à une politique en Ile-de-France qui soutienne, peut-être plus qu'ailleurs, une production bio ?

Damien GREFFIN

Oui. Le problème est que nous ne trouvons pas de personnes qui aient envie de se lancer dans ce type d'agriculture, tout simplement parce qu'il n'est pas suffisamment rémunérateur. Ce métier nécessite le recours à une main-d'œuvre importante. Or les taux horaires en France s'établissent à 12,5 euros, contre 6 euros en Espagne ou 8 euros en Allemagne. De même, se pose la problématique du logement de ces salariés.

Hervé PLAGNOL

Ne faut-il pas plutôt investir dans des productions qui peuvent être consommées localement plutôt que dans des productions d'exportation ?

Damien GREFFIN

L'Ile-de-France ne doit pas devenir une terre céréalière à 100 %. En tout cas, ce n'est pas ce que nous prônons. Mais à ce jour, la seule solution trouvée par les agriculteurs franciliens pour s'en sortir, est de produire du blé plutôt que des tomates ou du poireau. Nous attendons que les pouvoirs publics interviennent pour au moins soutenir ces productions maraîchères.

Michel RIOTTOT

Le marché francilien des produits bio représente 1,5 milliard d'euros et croît de 10 % par an. Je m'étonne que les agriculteurs franciliens n'investissent pas ce marché.

Damien GREFFIN

Ils n'investissent pas ce marché car il n'est pas rentable. En termes de coûts, la salade de Montesson ne peut tout simplement pas rivaliser avec la salade espagnole. Sans une véritable politique de soutien, l'Ile-de-France ne comptera plus aucun producteur spécialisé dans dix ans.

De la salle

La collectivité publique fait des efforts significatifs pour protéger les terres. Elle apporte un soutien considérable aux revenus agricoles (10 milliards d'euros d'aide par an au titre de la PAC).

Agriculteurs Vs Urbains : le face-à-face

Elle supporte également le coût de l'eau : les Franciliens paient par exemple pour la dénitrification de l'eau, alors même que les taux d'azote augmentent dans les nappes phréatiques. Il serait donc logique de revenir à la réalité des prix, c'est-à-dire d'augmenter la redevance phytosanitaire et ré-internaliser l'ensemble des coûts environnementaux induits par les exploitations agricoles. Or aujourd'hui, les agriculteurs exportent leurs coûts : dans leurs bilans comptables, tous les coûts environnementaux sont ignorés.

Damien GREFFIN

Je rappelle que la PAC a été créée pour maintenir une accessibilité des produits agricoles en termes de prix. Sans elle, la baguette de pain coûterait aujourd'hui dix euros. Dans un monde idéal, je rêverais de pouvoir me passer de la PAC et de me reposer sur un marché de l'offre et de la demande, *a fortiori* dans un contexte favorable. Toutefois, cela paraît inenvisageable tant que l'annualisation des aides n'aura pas été mise en place.

De la salle

Depuis 1992, les aides de la PAC ne sont plus liées à la production, mais à la surface. Ce changement a eu des conséquences notamment l'augmentation de la taille des exploitations. Par ailleurs, je suggère aux agriculteurs de mutualiser les aides perçues au titre de la PAC en période favorable au sein d'un fonds de reconversion écologique des exploitations.

Damien GREFFIN

Les aides de la PAC sont effectivement liées à la surface, mais elles sont conditionnées à des normes environnementales. Concernant votre suggestion, elle consiste finalement à demander aux agriculteurs de renoncer à 20 % de leur rémunération. Encore une fois, je constate que les agriculteurs sont stigmatisés, alors qu'ils subissent un système.

Philippe CACCIABUE

En toute amitié, je voudrais dire à Monsieur Greffin qu'il ne sert à rien d'esquiver des éléments factuels. Lorsque vous dites que les agriculteurs ne sont pas les seuls à polluer, ce n'est pas sérieux. Ce ne peut pas être un argument. Nous savons très bien d'où vient la pollution. Essayer de minimiser votre responsabilité en affirmant que vous n'êtes pas les seuls pollueurs, cela ne suffit pas. Vous avez raison de dire que le choix d'une production céréalière intensive répond d'abord à des critères économiques. A partir de là, sachez proposer une réorientation des subventions.

Vous dites que si l'agriculture bio était rentable, elle accueillerait un grand nombre de candidats. Cet argument n'est pas conforme à la réalité. Beaucoup de personnes souhaitent devenir agriculteurs bio.

Damien GREFFIN

Je maintiens que nous ne trouvons pas de candidats pour des exploitations de maraîchage bio.

Philippe CACCIABUE

Partout en France, je connais des personnes qui veulent s'investir dans ce métier. En revanche, c'est moins le cas en Ile-de-France, pour différentes raisons. Je vous invite à vous interroger sur ces raisons. La cause n'est pas simplement l'absence supposée de rentabilité de cette activité.

De la salle

Je connais des maraîchers qui sont obligés de dormir sur place pour éviter le chapardage. On sait préserver des espaces naturels, mais on ne sait pas préserver une plaine agricole de maraîchage.

De la salle

Nous dénonçons depuis de nombreuses années un mode de production agricole qui pollue. Il convient donc de rechercher des modes de production différents, sans pour cela affecter trop fortement la productivité et la rentabilité. Certains agriculteurs se sont lancés dans cette voie et ont obtenu de bons résultats.

Damien GREFFIN

Je ne peux que saluer les initiatives de ce type. Toutefois, le problème est la faiblesse de la recherche en France dans ce domaine. Je peux même affirmer que la recherche est aujourd'hui inexistante. La culture intégrée ou sous couvert sont des pistes d'avenir. Mais le monde agricole est incapable à lui seul de lancer des projets de cette sorte. Il a besoin du soutien des pouvoirs publics et de l'INRA.

De la salle

En tant que maraîchère, je peux témoigner que notre activité est rentable, contrairement à ce qu'affirme Monsieur Greffin. Nous ne bénéficions pas d'aides, nous ne consommons pas de produits phytosanitaires, nous ne comptons pas nos heures de travail, mais nous parvenons à vivre de notre métier.

Damien GREFFIN

Vos enfants souhaitent-ils reprendre votre exploitation ?

De la salle

Non. Mais il faut cesser d'adopter un discours négatif à l'égard de la profession de maraîcher.

Damien GREFFIN

Je suis d'accord. Mais il ne faut pas nier que le métier de maraîcher est très contraignant, notamment en termes d'heures de travail. Lorsque j'ai dit que les maraîchers ne gagnaient pas leur vie, mon propos était sans doute maladroit. Je voulais simplement souligner que ce métier n'est pas forcément attractif pour les nouvelles générations, notamment si on le compare à un métier de bureau.

Face à face : La grande distribution dicte-t-elle sa loi aux agriculteurs ?

Animé par Hervé PLAGNOL, rédacteur en chef d'Agrapress

Ont participé au face-à-face :

- Cédric BEURAIN, maraîcher, président des Producteurs en direct ;
- Pierre BOURDEREAU, chargé de mission à la Direction des relations extérieures du groupe Casino.

A la question posée dans l'intitulé du face-à-face : « Selon vous, la grande distribution dicte-t-elle sa loi aux agriculteurs ? », l'assemblée répond « oui » par 91,3 % des voix.

Cédric BEURAIN

Mon objectif est avant tout de vendre ma production. Ainsi, lorsqu'un magasin n'achète pas ma marchandise, je préfère mettre un terme à son approvisionnement plutôt que perdre un résultat. C'est d'ailleurs la décision que j'ai prise récemment à l'encontre d'une grande surface Leclerc. Une quinzaine de produits de ma production maraîchère sont destinés à la grande distribution, contre soixante-dix pour la vente de détail. La grande distribution représente environ 30 % de mon chiffre d'affaires.

Hervé PLAGNOL

Considérez-vous que la grande distribution dicte sa loi aux agriculteurs ?

Cédric BEURAIN

Oui, mais il faut aussi se mettre à la place de la grande distribution. La principale difficulté du producteur vis-à-vis de la grande distribution réside dans le refus de cette dernière à s'engager sur le long terme, et à la discontinuité managériale au sein de la grande distribution qui ne favorise pas la stabilité des relations.

Hervé PLAGNOL

Vous disposez d'alternatives de vente à la seule grande distribution.

Cédric BEURAIN

Oui. J'ai la chance de disposer de différents canaux de distribution de mes produits.

Hervé PLAGNOL

Monsieur Bordereau, la grande distribution dicte-t-elle sa loi aux agriculteurs, ou est-ce un cliché ?

Pierre BOURDEREAU

Cette phrase me paraît simpliste. D'autres facteurs doivent être pris en compte. Par exemple, on peut se demander si ce n'est pas le consommateur qui dicte sa loi à la grande distribution.

Je tiens à préciser au préalable que je parle au nom de Casino, et non au nom de toute la grande distribution. J'ajoute que le groupe Casino ne s'inscrit pas dans la catégorie des urbains qui s'opposerait à celle des agriculteurs. Notre groupe est un commerçant de proximité, présent sur l'ensemble du territoire français.

Dès sa création, Casino a commencé à réfléchir à la problématique du partenariat avec les producteurs. Aujourd'hui, dans la filière des fruits et légumes, 16 accords avec le producteur sont en

Agriculteurs Vs Urbains : le face-à-face

Pantin, le 20 novembre 2012

vigueur et portent sur des durées pouvant aller jusqu'à cinq ans, ce qui offre une certaine visibilité à chaque partie.

Hervé PLAGNOL

Pouvez-vous nous certifier que le groupe Casino n'importe pas, ou quasiment pas, de salade espagnole ?

Pierre BOURDEREAU

Ce n'est pas ce que j'ai dit. Je souligne néanmoins que 73 % des fruits et légumes vendus par le groupe Casino sont produits en France.

Comme tout distributeur, Casino est confronté à une demande très variable, dont celle en produits locaux. Il présente donc une offre diversifiée. A titre d'exemple, un magasin Casino offre en moyenne une quinzaine de variétés de tomates.

Hervé PLAGNOL

Les produits locaux sont-ils traités différemment par votre enseigne ?

Pierre BOURDEREAU

Pour travailler sur les filières courtes en Ile-de-France, Casino a signé récemment un partenariat avec le CERVIA pour créer la marque « Le meilleur d'ici », consistant à proposer toute l'année des produits créés ou transformés à moins de 80 kilomètres du magasin. Des rayons seront ainsi uniquement réservés à des produits labélisés CERVIA « Le meilleur d'ici ». Une telle initiative est très appréciée par les consommateurs.

Hervé PLAGNOL

Monsieur Beaurain, cette démarche vous intéresse-t-elle ?

Cédric BEURAIN

Non, car au final les produits locaux restent marginaux par rapport aux volumes vendus par les grandes surfaces. Je considère que cette initiative ne relève que d'une politique de communication manquant de sincérité. A mon sens, la grande distribution devrait s'engager à s'approvisionner auprès des producteurs locaux pour 100 % des volumes qu'elle met en rayon.

Pierre BOURDEREAU

Je comprends très bien votre réaction. Toutefois, je vous rappelle que l'Ile-de-France compte 12 millions de consommateurs potentiels pour seulement 300 maraîchers. Nous serons toujours confrontés à une problématique de satisfaction de la demande.

Cédric BEURAIN

La filière spécialisée en maraîchage enregistre 50 départs pour une seule installation. Je vous invite à réfléchir sur les raisons de ce déclin.

Pierre BOURDEREAU

Je pense que la tendance va s'inverser. Depuis quelques années, les consommateurs sont plus enclins à acheter des produits locaux.

N'est-ce pas une bonne idée qu'une moyenne surface valorise des produits locaux et noue avec les producteurs des accords de long terme ? C'est précisément ce que le groupe Casino s'efforce de faire.

Hervé PLAGNOL

La grande distribution ne devrait-elle pas aider les maraîchers à s'installer ?

Agriculteurs Vs Urbains : le face-à-face

Pierre BOURDEREAU

Sans aller jusqu'à financer l'installation de maraîchers, Casino se montre par exemple prêt à soutenir l'investissement dont ont besoin ses partenaires. La contractualisation sur cinq ans donne au producteur local une certaine visibilité. Celui-ci peut ainsi investir dans de nouveaux outils de travail.

Cédric BEURAIN

Vous dites que les consommateurs sont en train de changer. C'est la seule raison pour laquelle vous infléchissez votre stratégie. Vous vous rapprochez de la production parce que vous constatez qu'un marché est en train de vous échapper. Votre seule volonté est de regagner des parts de marché et un savoir-faire perdus.

Hervé PLAGNOL

Pourriez-vous vous passer de la grande distribution ?

Cédric BEURAIN

Aujourd'hui, non. Pour nous passer de la grande distribution, il faudrait que nous soyons beaucoup mieux organisés pour distribuer nos produits.

Pierre BOURDEREAU

Certains producteurs locaux vendent déjà directement leurs produits aux consommateurs. Cela n'empêche pas les consommateurs de faire également leurs courses dans les grandes surfaces. Les attentes des consommateurs sont multiples.

Hervé PLAGNOL

Quelles sont les marges d'une grande surface sur les fruits et légumes ?

Pierre BOURDEREAU

Le rapport de l'Observatoire des prix et des marges fait état d'une marge nette moyenne sur les fruits et légumes de 0,6 %, de 1,9 % sur les produits laitiers, de 5,9 % sur la volaille et de -1,9 % sur la boucherie traditionnelle.

Cédric BEURAIN

Ces chiffres sont trompeurs car ils se réfèrent à une marge globale. Le problème est que la marge imposée au producteur n'est pas stable.

Pierre BOURDEREAU

N'oubliez pas que les consommateurs veulent que certains produits soient disponibles toute l'année.

Cédric BEURAIN

Si la grande distribution s'engage à acheter dans la durée moyennant une marge de 10 %, elle aura sans doute à y gagner.

Pierre BOURDEREAU

Dans l'absolu, on ne peut être que d'accord avec votre constat. Toutefois, vous oubliez un facteur, celui de l'imprévisibilité. Il est impossible de fixer un taux de marge immuable, alors que des éléments imprévisibles peuvent entrer en jeu.

Cédric BEURAIN

La salade en provenance d'Espagne occasionne pour Casino une marge inférieure à celle produite localement. Pourquoi ne pas appliquer la même marge quelle que soit la provenance ?

Pierre BOURDEREAU

La marge est aussi proportionnelle au coût initial du produit. Malheureusement, la salade d'Espagne est produite à un coût moindre que celle de France.

Nous souhaitons renforcer les relations entre les chefs de rayon, les acheteurs et les producteurs. Cela passe par l'élaboration de cahiers des charges ou encore la dispense de formations à nos collaborateurs dans les exploitations.

Pierre BOT (de la salle)

La marge de la grande distribution dans les fruits et légumes est effectivement de 0,6 %. Toutefois, une grande surface peut appliquer une marge double pour une salade produite localement et mettre en tête de gondole des fraises d'Espagne margées à 0 %. Autrement dit, c'est souvent sur le dos du producteur francilien que se fait la marge de la grande surface, et non sur celui du producteur espagnol.

Par ailleurs, j'entends depuis le début du colloque que les possibilités d'installation des agriculteurs en Ile-de-France sont multiples. J'aimerais réellement connaître ces possibilités car, pour notre part, nous éprouvons de très grandes difficultés à trouver des jeunes souhaitant s'installer.

De la salle

Monsieur Bourdureau, votre enseigne a-t-elle engagé une réflexion sur la question du gâchis engendré par le calibrage des produits ?

Pierre BOURDEREAU

Vous parlez du calibrage, mais vous pourriez également évoquer la consommation en contre-saison. Notre enseigne veille à ne pas favoriser cette consommation en contre-saison. Mais nous avons encore une marge de progression dans ce domaine. S'agissant du calibrage, nous proposons par exemple des pommes produites dans les Yvelines, qui ont la particularité d'être beaucoup moins standardisées que celles vendues en général. Nous faisons également des efforts dans ce domaine.

De la salle

Monsieur Beurain, avez-vous l'intention de vous rapprocher d'autres producteurs pour créer une centrale d'achat alternative à celles de la grande distribution ?

Cédric BEURAIN

Je ne suis pas favorable à la constitution d'une centrale d'achat regroupant les producteurs car celle-ci sera confrontée aux mêmes contraintes que celles subies aujourd'hui par les centrales d'achat.

Pierre BOURDEREAU

Je signale que certaines coopératives de producteurs contractualisent avec la grande distribution. En se regroupant, les producteurs sont plus forts pour négocier avec la grande distribution.

Cédric BEURAIN

Une autre solution consiste à regrouper notre offre et l'offrir directement à la clientèle. Je viens d'ailleurs de mettre en place un magasin qui a déjà passé onze contrats avec des producteurs. La totalité de l'offre de ce magasin est composée de produits locaux de saison.

Face à face : La ville peut-elle se construire en prenant en compte l'agriculture ?

Animé par Hervé PLAGNOL, rédacteur en chef d'Agrapress

Ont participé au face-à-face :

- Christophe HILLAIRET, agriculteur, président de la Chambre d'agriculture interdépartementale d'Ile-de-France ;
- Michel CANTAL-DUPRAT, urbaniste-architecte, directeur d'un atelier d'urbanisme pluridisciplinaire à Paris et professeur émérite au Conservatoire National des Arts et Métiers.

A la question posée dans l'intitulé du face-à-face, l'assemblée répond « oui » par 91,4 % des voix.

Hervé PLAGNOL

Considérez-vous que la ville d'aujourd'hui ne tient pas suffisamment compte de l'agriculture ?

Christophe HILLAIRET

Malheureusement, je constate un manque de considération à l'égard des espaces agricoles et du métier d'agriculteur. A titre d'exemple, certains schémas de cohérence territoriaux caractérisent la zone agricole comme une zone « libre », ce qui dénote une méconnaissance certaine.

Au cours des dernières décennies, les zones urbaines se sont densifiées au détriment des zones agricoles, parfois par l'intermédiaire de méthodes très discutables d'appropriation des terrains agricoles. Aujourd'hui, force est de constater que ces deux mondes ne communiquent et n'échangent pas, ce qui conduit à des situations d'affrontement entre les deux populations.

Hervé PLAGNOL

Monsieur Cantal-Duprat, partagez-vous ce constat ?

Michel CANTAL-DUPRAT

Oui. Ce manque de considération est surtout vrai lorsqu'il s'agit des aménageurs, qui cherchent avant tout le plus grand profit. Or la terre agricole doit être valorisée à son véritable coût. On ne peut pas dire pour autant que la ville a tourné le dos aux terres agricoles. Au contraire, elle les regarde avec beaucoup d'envie.

Autrefois, les cartes d'état-major détaillaient les exploitations agricoles parcelle par parcelle. Aujourd'hui, les cartes IGN font simplement figurer les zones agricoles en blanc, ce qui n'est pas anodin. Le blanc symbolise un vide qui n'est pas adéquat lorsqu'on parle de zones agricoles.

Christophe HILLAIRET

Le monde agricole ne se fait plus aucune illusion sur les différents schémas d'aménagement (plans d'urbanisme, SCoT, SDRIF, etc.). Ces derniers n'ont malheureusement pas pour finalité de préserver les espaces agricoles. Au contraire, il n'a jamais été consommé autant d'espaces agricoles qu'au cours des dernières années. Même les Zones d'Agriculture Protégées, par exemple, sanctuarisent certains territoires et mettent une pression accrue sur les zones environnantes.

Michel CANTAL-DUPRAT

Vous avez raison s'agissant des Zones d'Agriculture Protégées. Aujourd'hui, je me bats auprès des élus à propos d'une parcelle, pour laquelle un trait entre la zone urbaine et la zone agricole a été déterminé. Or l'établissement public d'aménagement fait fluctuer ce trait. Personne ne prend en

Agriculteurs Vs Urbains : le face-à-face

compte nos revendications et la nécessité de prendre en compte les conditions d'une exploitation agricole.

Christophe HILLAIRET

Je vous donne un autre exemple. Dans la réflexion sur le Grand Paris, je suis outré de la vision de certains urbanistes vis-à-vis du monde agricole, comme celle consistant à insérer un espace de maraîchage tous les 200 mètres le long de boulevards. Ils établissent leurs plans d'aménagement sans se préoccuper des conditions d'existence des espaces agricoles. A titre d'exemple, nous avons demandé un espace agricole de 2 300 hectares sur le plateau de Saclay, tout simplement parce qu'il s'agit du seuil critique qui permet d'intéresser un concessionnaire agricole et plus largement de faire vivre l'espace en question.

Michel CANTAL-DUPRAT

Vous avez raison. Toutefois, je voudrais nuancer quelque peu votre constat. Les équipes d'urbanistes travaillant au Grand Paris parlent avant tout de densifier la ville dans ses limites actuelles, tout en travaillant sur ses lisières. De ce point de vue, aussi naïf que cela pourrait paraître, il pourrait être utile de dessiner une « ligne » au-delà de laquelle la ville n'irait pas.

Christophe HILLAIRET

C'est exactement le même discours qui a été tenu dans les années 70 lors de la création des villes nouvelles. Ainsi, de génération en génération, la ligne de séparation entre zones urbaines et zones agricoles est repoussée.

Hervé PLAGNOL

Il faut que les citoyens acceptent une densification de leur ville.

Michel CANTAL-DUPRAT

Les villes ne vont pas connaître une densification massive. J'ajoute que dans les limites actuelles de la ville, il est possible de reconvertir des friches industrielles en des espaces agricoles, fût-ce au prix d'une dépollution des sols. D'un point de vue économique, il est plus rentable de dépolluer des zones en villes que de rogner sur des terres agricoles. L'étalement urbain coûte très cher aux citoyens.

Christophe HILLAIRET

Je suis d'accord avec vous. Mais force est de constater que la volonté politique ne suit pas. Nous attendons du législateur qu'il prenne enfin ses responsabilités. L'agriculteur a besoin d'une vision claire sur son outil de travail, en l'occurrence sa terre.

Hervé PLAGNOL

Une personne du public suggère qu'à l'image des logements sociaux, chaque commune soit tenue de conserver un taux minimum de terres agricoles. Selon vous, est-ce une bonne idée ?

Michel CANTAL-DUPRAT

Ce sera difficile à Paris et dans les communes fortement urbanisées. A l'heure actuelle, certaines communes possèdent des terres agricoles conséquentes. Elles doivent déterminer très précisément celles qui sont appelées à être sanctuarisées.

Christophe HILLAIRET

Je pense que la proposition d'un taux minimum de terres agricoles n'est pas une bonne solution. Je voudrais évoquer un exemple qui est celui de la boucle de Chanteloup. Ce territoire a été littéralement saccagé. Aujourd'hui, des élus viennent nous voir et nous demandent d'y réintroduire des espaces agricoles. Je leur réponds qu'il faut encore davantage densifier ce territoire, de manière à

laisser tranquille les espaces agricoles voisins. En revanche, il est hors de question que nous laissions les politiques et les urbanistes s'approprier des espaces agricoles, comme c'est le cas à Poissy. Nous ne laisserons pas faire !

Hervé PLAGNOL

Monsieur Cantal-Duprat, avant cette table ronde, vous m'avez dit qu'il était également indispensable que les agriculteurs expriment mieux leurs attentes en termes d'aménagement des zones agricoles. Dans cette optique, ne serait-il pas pertinent de développer un métier « d'urbaniste rural ou agricole », à même de prendre en compte les besoins de l'agriculture ?

Michel CANTAL-DUPRAT

Les syndicats agricoles doivent effectivement mieux définir leurs besoins. J'ai eu l'occasion de rencontrer un viticulteur qui était plus intéressé par la vente de son exploitation plutôt que par la continuité de son activité.

Christophe HILLAIRET

Vous avez eu affaire à un spéculateur foncier plus qu'à un agriculteur.

Hervé PLAGNOL

On sait bien que certains agriculteurs apprécient de revendre leur exploitation à des prix conséquents.

Christophe HILLAIRET

Je vous rappelle tout de même que 70 % des surfaces agricoles d'Ile-de-France ne sont pas la propriété des agriculteurs. J'ajoute que dans le cadre du Grand Paris, ce ne sont pas les agriculteurs qui font de la spéculation foncière mais bien les pouvoirs publics. Nous n'avons donc pas de leçons à recevoir dans ce domaine.

Michel CANTAL-DUPRAT

Il me semble que les chambres d'agriculture devraient se doter d'experts qui seraient des professionnels de l'urbanisme. Ainsi, dans le cadre des SCoT et des PLU, elles pourraient apporter une assistance technique aux agriculteurs qui sont aujourd'hui isolés.

Christophe HILLAIRET

Ce dispositif existe déjà. Les Chambres d'agriculture disposent d'un service foncier qui intervient dans l'élaboration des PLU ou des SCoT. Une difficulté est que le statut d'agriculteur n'est pas clairement défini par les textes. Aujourd'hui, les Chambres d'agriculture sont confrontées à une multitude de faux projets agricoles dont l'unique objet est la spéculation foncière. Nous avons besoin d'un cadre réglementaire pour régler ces situations.

Hervé PLAGNOL

Une personne de la salle suggère de créer une fiscalité pour la protection des terres agricoles. Elle existe déjà, mais est-elle utile ?

Christophe HILLAIRET

Celle qui existe ne sert absolument à rien. La taxation est bien trop modeste pour endiguer le mouvement d'urbanisation. De plus, cette taxation devrait être fléchée vers un fonds qui permettrait d'augmenter la valeur ajoutée du foncier agricole de demain.

De la salle

Il me semble important de développer une expertise en matière d'agronomie urbaine. Un bon exemple est celui de la ville de Montpellier. En l'occurrence, un diagnostic agricole a été réalisé en relation avec les partenaires locaux. Il a permis aux urbanistes de prendre conscience de l'armature verte et de définir un projet de développement urbain qui met en priorité les espaces agricoles et naturels. Il a également permis à l'agglomération de Montpellier de réduire de 20 % ses prévisions de consommation de terres agricoles, à objectif démographique équivalent. Par ailleurs, plutôt que de parler de limiter la ville, je suggère de raisonner en couplant aménagement et développement, en faisant émerger des modèles agricoles (cultures céréalières, maraîchages, etc.) diversifiés et complémentaires.

Christophe HILLAIRET

Le SCoT de Montpellier est aujourd'hui une référence dans le monde agricole. Toutefois, il faut savoir que celui-ci va délibérément au-delà du cadre réglementaire.

Conclusion générale du colloque

Olivier THOMAS

Président de l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France

Le pari que nous avons fait, à savoir celui d'une « confrontation » entre agriculteurs et urbains, était audacieux. Je remercie d'ailleurs l'ensemble des intervenants qui ont eu le courage de venir. Je pense notamment au responsable du groupe Casino, qui a bien voulu défendre la position de la grande distribution.

Les face-à-face ont révélé l'existence de certains consensus. Le dernier débat en a été une belle illustration : il est possible de rapprocher les points de vue du monde agricole et des urbanistes. Il faut néanmoins tempérer ce constat en rappelant que certaines divergences demeurent. Nous devons poursuivre notre travail de persuasion, chez les uns et chez les autres. J'entends par exemple que le SCoT de Montpellier doit servir d'exemple. Les documents d'urbanisme doivent gagner en clarté dans la définition sur le long terme des espaces agricoles.

En revanche, le premier face-à-face a mis en évidence certaines crispations : des agriculteurs vis-à-vis de normes qu'ils ne se sentent pas en mesure d'appliquer, et des environnementalistes vis-à-vis de ce qu'ils considèrent comme une forme de mauvaise foi. J'ai le sentiment que nous ne sommes pas allés complètement au bout de ce débat. Les agriculteurs doivent accepter que rentabilité et mesures environnementales peuvent être conjuguées. De l'autre côté, les environnementalistes doivent comprendre que les normes ne peuvent pas s'accumuler et évoluer sans cesse.

Cette journée a été riche. Elle a montré que nous pouvions progresser ensemble. Nous devons désormais multiplier ces lieux d'échange afin que chaque partie apprenne à connaître l'autre et à comprendre ses problématiques. Pour avancer, il faudra éviter ces procès de mauvaise foi, à l'encontre des agriculteurs, de la grande distribution, ou des environnementalistes. Ainsi nous pourrons progresser ensemble.

Document rédigé par la société Ubiquis – Tél : 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – infofrance@ubiquis.com